

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18942 - 73ÈME ANNÉE

Célébration à La Réunion de la Journée internationale des droits des femmes

8 mars : journée de solidarité avec les femmes en lutte

À l'appel des Femmes communistes de La Réunion, un rassemblement de solidarité avec Ahed Tamimi et les femmes en lutte dans le monde se tiendra à 16h30 à Champ-Fleuri, Saint-Denis. Grâce à cette initiative, la célébration à La Réunion de la Journée internationale des droits des femmes renoue avec sa dimension originale de journée de luttes et de solidarités.

Ce 8 mars est la Journée internationale des droits des femmes. La décision d'une telle journée remonte à une conférence de la Seconde internationale en 1910, sous l'impulsion de femmes qui seront plus tard à la direction de différents Partis communistes. Elle sera pour la première fois célébrée en 1911 avec comme mots d'ordre le droit de vote pour tous, le droit au travail et la fin des discriminations. La Première guerre mondiale vit les femmes prendre une place plus importante dans la production industrielle, notamment dans les usines d'armement. En Russie, elles seront les fers de lance du changement qui allait avoir lieu en 1917.

8 mars : 1er jour de la Révolution

La date fondatrice du début de la Révolution de 1917 est en effet le jour d'une manifestation de femmes dans les rues de l'ancienne capitale Petrograd, devenue par la suite Leningrad. C'est selon le calendrier alors en vigueur en Russie le 23 février, qui correspondait au 8 mars selon le calendrier grégorien qui est aujourd'hui le calendrier de référence international. 1917 allait

marquer la première arrivée au pouvoir d'un Parti communiste. La Russie est alors passée au calendrier grégorien. En 1920, il a alors été décidé de célébrer le premier jour de la Révolution de 1917 en tant que Journée internationale des droits des femmes. Le 8 mars devint alors une date célébrée par les communistes dans le monde.

En 1977, l'ONU fait sienne l'initiative communiste et décrète que le 8 mars sera la Journée internationale des droits des femmes. Ce rappel historique situe donc bien la responsabilité des communistes dans l'existence de cette célébration.

À La Réunion, les femmes étaient à l'avant-garde de la lutte. Organisées dans la section réunionnaise de l'Union des femmes de France, elles étaient de tous les combats pour remettre en cause le système colonial qui perdurait malgré son abolition officielle le 19 mars 1946. La création de l'UFR en 1958 relevait de cette même logique : la lutte contre la pauvreté. Parmi elles se trouvaient de nombreuses communistes. Et en tant que communistes, elles avaient également comme mot d'ordre la solidarité avec les peuples en lutte. Cela explique pourquoi chaque 8 mars était porteur de revendications sociales, mais aussi de solidarité internationale. C'est ce que rappelle la participation à la mobilisation qui

aboutit à faire tomber le régime d'apartheid en Afrique du Sud.

8 mars : journée de solidarité

Ce soir à 16h30 à Champ-Fleuri, les Femmes communistes de La Réunion feront partie d'un rassemblement dont le thème sera la solidarité avec les femmes en lutte dans le monde. L'exemple d'Ahed Tamimi sera mis en avant. Cette jeune Palestinienne de 16 ans risque en effet 10 ans de prison pour un simple gifle donnée à un soldat de l'armée d'occupation. C'était la réaction d'Ahed Tamimi à l'annonce de la blessure à la tête de son cousin de 14 ans, touché par une balle en caoutchouc israélienne.

Ce 8 mars marquera donc une date dans l'histoire de la solidarité avec les Palestiniens, il sera placé sous le signe de la lutte et renouera donc avec sa dynamique de changement.

M.M.

Pour lutter contre l'exclusion des déficients visuels des activités sociales, artistiques et culturelles

Anon War !, le co-voyage solidaire

Face aux difficultés rencontrées pour se déplacer, un collectif de déficients visuels travaille à développer une solution sur la base de la solidarité et de l'échange : Anon War ! C'est un service de co-voyage solidaire qui s'appuie sur la plate-forme faciligo.fr. Le premier grand test aura lieu le 16 mars prochain à Saint-Pierre, avec le concert de Désiré François. Cette initiative rappelle que quand des personnes concernées par un problème décident de s'organiser, elles peuvent trouver elles-mêmes des solutions innovantes qui peuvent ensuite être élargies à d'autres secteurs.

Anon War ! est le projet d'un des espaces de co-construction initié par l'association Nyabou_mouvman politik. Pour faire face à l'exclusion des déficients visuels et en particulier des actions artistiques et culturelles, nous avons créé une plate-forme numérique de co-voyage solidaire, explique Nicolas Mtima du collectif Anon Bouz Ansanm.

Anon War ! a été présenté le dimanche 12 novembre 2017, à Kazabar, Saint-Paul. Chez et en présence de Florans Félix, de Danyèl Waro et des membres de leur association. Plus de 100 personnes étaient présentes dont plus de 40 déficients visuels. C'était un moment de partage, avec notamment l'accueil des participants voyants par une immersion dans l'univers des déficients visuels (parcours les yeux bandés sur un terrain cultivé pour découvrir les plantes et dans un sous-bois pour aller écouter un conte). Le projet Anon War ! a été alors présenté. Une soixantaine de personnes se sont alors inscrites pour faire partie de la communauté des co-voyageurs-es solidaires.

Ceci répond à une véritable demande. Car pour les non-voyants, il n'existe aucun service public de déplacement après 18 heures. Dans La journée, le prix est excessif. 25 euros avec le GIHP ! Dans l'Est et le Sud, aucun service n'existe. Une table-ronde est d'ailleurs demandée à ce sujet à la Région.

Au-delà du simple transport

Anon War ! a obtenu en novembre dernier un prix de l'innovation pour l'accessibilité des personnes portant un handicap.

« Anon War ! S'appuie sur le site de

co-voiturage faciligo.fr. C'est une plate-forme de mise en relation de personnes qui veulent se déplacer ensemble, à pied, en voiture, en transports publics et même en avion », précise Jean-Philippe Sevagamy. Ce qui signifie que cela peut aider les déficients visuels de France à venir découvrir La Réunion, et inversement.

Anon War ! est une offre et d'une demande d'accompagnement. La mise en relation se fait sur faciligo.fr et se prolonge en direct par mail et/ou téléphone. « Le service est prioritairement dédié aux déficients visuels et nous prévoyons de l'étendre progressivement à toutes les personnes empêchées pour se déplacer », ajoute Nicolas Mtima. Pour y participer, l'utilisateur doit envoyer sa photo et son inscription par mail. Il envoie sa demande de trajet, il reçoit ensuite la confirmation de publication. Il est ensuite mis en relation avec un co-voyageur.

Le co-voyage est rémunéré selon les principes d'une économie sociale : petit prix et juste rétribution. Pour un trajet à l'intérieur de Saint-Denis, le tarif est fixé à 2,50 euros. Pour aller de Saint-Denis à Saint-Pierre, il faut compter 8 euros l'aller.

Rendez-vous le 16 mars au Kerveguen

Nicolas Mtima et Jean-Philippe Sevagamy insistent sur la dimension sociale de cette innovation. Il ne s'agit pas seulement de partager un transport. C'est la mise en relation de personnes qui ont une passion ou un besoin commun comme aller à un concert, ou faire des achats. Cela suppose non seulement de partager un moyen de déplacement, mais aussi du temps pour aider et s'enrichir mutuellement.

La Réunion compte aujourd'hui environ 10.000 déficients visuels, ce sont autant de personnes concernées. Nicolas Mtima et Jean-Philippe Sevagamy souhaitent ultérieurement élargir ce service à toutes les personnes à mobilité réduite. Ils pensent notamment aux personnes âgées. Force est de constater qu'avec le vieillissement de la population, une telle initiative peut répondre à des besoins importants.

L'autre projet est de relier cette plate-forme Internet par un équivalent téléphonique. Ceci permettra d'en faciliter l'accès pour les déficients visuels qui ne sont pas familiarisés avec l'informatique. Le premier grand test aura lieu le 16 mars. Désiré François a accepté, en accord avec les organisateurs et sa production, que son concert le soir-là au Kerveguen à Saint-Pierre soit la première opération d'Anon War ! pour l'ensemble de La Réunion. Grâce à un partenariat avec Monticket.re, les co-voyageurs-es solidaires auront un tarif préférentiel. Pour un déficient visuel, cela place le tarif de la soirée à 21 euros, déplacement et accompagnement compris.

Grâce à leur esprit d'initiative, des déficients visuels montrent qu'en s'appuyant sur la révolution technologique, il est possible de s'organiser pour trouver soi-même une solution à ses problèmes.

M.M.

Edito

Le gouvernement veut restreindre le droit d'amendement des parlementaires

Toujours moins de droits pour des parlementaires déjà privés — dans les faits — de leur pouvoir législatif.

L'État de Droit suppose la séparation des trois pouvoirs fondamentaux d'une démocratie : le législateur fait les lois, l'exécutif crée les conditions de leur mise en œuvre, le judiciaire administre la justice.

Depuis 1958, avec la Ve République, c'est le gouvernement (l'exécutif) qui présente les projets de lois établis en son sein.

Le législatif a le "droit" d'en discuter. Les députés peuvent déposer des amendements. Si ces amendements conviennent au gouvernement, ils sont acceptés. S'ils lui déplaisent, ils seront exposés en séance mais, juste avant le vote, le président de séance s'adressera au rapporteur et au représentant du gouvernement en leur demandant leur avis.

Si le représentant du gouvernement répond : « avis défavorable », l'amendement est soumis au vote sans espoir d'être adopté. Il est déjà arrivé qu'au moment du vote, un amendement auquel le gouvernement est défavorable soit adopté en raison du faible nombre de députés majorité présidentielle présents dans l'hémicycle. Le gouvernement (exécutif) sonne alors le branle-bas de combat, rameute un nombre suffisant de ses soutiens et ordonne au président de l'Assemblée nationale (législatif) de procéder à un nouveau vote de l'amendement qui vient pourtant d'être adopté. Et l'amendement est ainsi "démocratiquement" rejeté juste après avoir été "démocratiquement" adopté.

Quand on sait que l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale (législatif) est déterminé par le gouvernement (exécutif), on constate que le principe de la séparation des pouvoirs est devenu très théorique.

Que reste-t-il au législatif ? Le droit — une fois par an pour chaque groupe parlementaire — de présenter des propositions de lois. Pas des projets mais des propositions. Seul le gouvernement a le droit constitutionnel de présenter des projets de loi. Cette occasion annuelle est appelée "niche parlementaire". Comment cela fonctionne-t-il réellement ?

Exemple : jeudi 1er février 2018, les propositions de lois des députés France insoumise étaient étudiées en séance publique de l'Assemblée nationale. Burnout, CETA, droit à l'eau, contrôle au faciès, fin de vie, tels étaient les sujets des propositions de loi présentées devant une assemblée désertée par les députés "En Marche" qui n'y avaient délégué que 50 à 60 d'entre eux (sur 310). Une trentaine étant dans leurs bureaux, prêts à entrer en séance pour le cas où des députés UDI, Modem ou LR manifesterait leur volonté de voter en faveur des propositions des Insoumis.

Certaines des propositions ont fait l'objet d'une motion de rejet présentée par les députés de la majorité présidentielle, d'autres ont été renvoyées en commission pour y être examinées... enterrées.

Ce groupe parlementaire devra donc attendre toute une année pour pouvoir proposer des lois.

Dans cet intervalle du temps législatif, les députés peuvent faire entendre leur voix en déposant des amendements afin d'améliorer les projets de loi gouvernementaux.

Mais même ce petit reste de pouvoir législatif est désormais remis en cause par l'exécutif qui, ne tolérant plus la moindre critique, continue de vider chaque jour un peu plus le pouvoir législatif de sa substance pourtant essentielle à la vie d'une démocratie digne de ce nom.

Désormais, avec son projet de réforme constitutionnelle, le gouvernement veut restreindre le droit d'amendement proportionnellement au nombre de députés de chaque groupe parlementaire. C'est une remise en cause de la liberté de parole et du pouvoir législatif que chaque député reçoit des électeurs de sa circonscription.

Profitant de l'état de crise généralisée et de la démobilisation des citoyens, le président de la République et son gouvernement, par le recours systématique aux ordonnances et la volonté affichée de s'accaparer toujours plus des pouvoirs dévolus au législatif en modifiant la Constitution, mettent en place les conditions rêvées par l'extrême droite si, à l'image de nombre de pays membres de l'UE, elle accédait enfin au pouvoir.

Jean

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

82 nouveaux cas notamment à Saint-Paul

Epidémie de dengue à La Réunion : conditions extrêmement favorables

La circulation de la dengue continue de s'intensifier à La Réunion souligne l'ARS. Au cours de la semaine dernière, 82 nouveaux cas de dengue ont été signalés, majoritairement dans la commune de Saint-Paul, confirmant le début d'une épidémie sur la commune. Le cyclone Dumazile a apporté des cumuls de pluie importants qui, associés à des températures de saison élevées, sont extrêmement favorables au développement, prévient l'ARS.

Au cours de la semaine dernière, 82 nouveaux cas de dengue ont été signalés, majoritairement sur la commune de Saint-Paul. La diffusion s'intensifie au sein de la commune, confirmant le début d'une épidémie. Les quartiers identifiés comme des zones de circulation active du virus sont :

Saint-Paul : quartiers Gare routière et Etang-St-Paul Bois de Nèfles, La Plaine, rue Jacquot, Le Ruisseau, Saint Gilles-les-Bains - Carosse et Boucan Canot

Le Port : quartier Rivière des galets
Saint-Pierre : quartier Bois d'Oliviers et Terre Rouge

Le Tampon : quartier Terrain Fleuri
Des cas isolés (8) ont également été mis en évidence dans l'ouest et dans le sud. Au total, 193 cas de dengue ont été signalés depuis le début de l'année, 287 depuis le début de la circulation de la dengue en début d'année 2017, dont 20 hospitalisations.

Les fortes pluies et les vents éliminent une partie des larves présentes dans l'eau (débordement de gîtes, nettoyage des ravines) et les moustiques adultes non abrités. Cependant, les moustiques ont beaucoup d'opportunités de trouver un abri, ce qui leur permet de résister au cyclone puis de recoloniser les quartiers très rapidement, en raison des nombreux récipients remplis

d'eau autour des habitations et des températures optimales.

Les équipes de Lutte Anti-Vectorielle de l'ARS Océan Indien sont toujours extrêmement mobilisées et procèdent à de très nombreuses interventions dans les quartiers concernés. Actuellement, près de 1000 visites en porte-à-porte sont assurées chaque semaine, jusqu'à 5 interventions successives dans les quartiers les plus touchés.

Ces interventions comprennent la recherche de cas de dengue, l'information de la population, l'élimination des gîtes larvaires, les traitements insecticides dans les cours et les jardins des particuliers et sont complétées la nuit, par des traitements de pulvérisation spatiale insecticide.

Au vue de la situation épidémiologique, dans le cadre du niveau 2B du dispositif spécifique ORSEC, une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés est attendue aux côtés de l'ARS OI. Des réunions de coordination se sont tenues la semaine dernière en sous-préfectures de Saint-Paul et de Saint-Pierre pour sensibiliser et encourager les communes et intercommunalités concernées à renforcer leurs actions sur le terrain, et en priorité dans les quartiers actuellement tou-

chés par la dengue.

Adoptons les bons gestes !

Suite au passage du cyclone Dumazile, l'ARS OI rappelle l'importance des gestes de prévention à appliquer par tous, en particulier les habitants des zones touchées :

Éliminer les récipients en eau autour de son habitation

Éliminer les déchets pouvant générer des gîtes larvaires

Se protéger des piqûres de moustiques

Consulter impérativement son médecin, en cas d'apparition de symptômes de la maladie.

(apparition brutale de fièvre éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires, éruptions cutanées, nausées, vomissements, saignements ou fatigue) et continuer à se protéger des piqûres de moustiques.

In kozman pou la rout

« Ma fé shant aou Marinéla moin »

Na dé foi in kozman na poin in sans pou vréman. Sof ké sé in kozman an foutan é sa kréol La Rényon lé fou pou lo foutan. I pé mèm dir zot néna diplomn dann matyè-la. Antansyon i ariv défoi ké lo kasè lé kui, I largèr d'foutan, i yèm pa demoun i kas sali tri-boi, i yèm pa i larg ali foutan - é zot, i ariv tangaz dé foi pou sa parraport in pé i yèm pa la plézantri ; na poin lontan dann prosé z'asiz, dé kamarad, inn la tyé l'ot, pars d'après sak li di li l'avé mar d'moun i fout sa gèl... Pou arvnir dsi kozmna moin lamark an-o la : sa zistoir i bonom téi malmène son madam. Lé rogrétab mé lé konmsa é tanpir li malmène lo fanm, tanpir lo fanm téi kriy-plèr, li té i di kozman moin la mark an-o la. Sa lété pa in bone afèr kant mèm é mi lèss azot rofléshi la dsi, é nou va artrouv pli d'van sipétadyé.

La baraque aux miroirs

Salle d'attente d'un généraliste de quartier, pleine comme un œuf. Se diffuse doucement un silence de clim équarri de toux. Piétinement assis, regards fuyants. Un vague empilement de revues écornées, fanées, désossées, relégué dans un coin, attend que l'ennui s'y prête.

La table basse, au mitan, bordée de mini-chaises, s'adonne d'un boulier labyrinthe aux couleurs carnavalesques qui fait penser à une chevelure indémêlable.

Un gosse, assis, y emboîte de gros légos qu'il va chercher à pleine main dans la boîte étalée à ses pieds. Il se penche et pioche à tour de rôle dans un barouf de farfouillage, et fait son montage.

La disposition circulaire des chaises adultes autour de la table basse confère aux patients un statut de gardes-chiourme, ce à quoi on s'adonne malgré soi. Il suffit de lever l'œil, vous voyez le gamin qui joue avec une certaine solennité. Le système est maillé de telle sorte que sous tous les angles il est scruté. Jamais en même temps, mais à tour de rôle.

Rien ne peut échapper de ce qu'il fait. De cette façon-là, la secrétaire et le Dr. peuvent dormir tranquille, l'observation et surveillance des éléments les plus fragiles sont assurées par la clientèle.

D'ailleurs, on n'a rien à lui reprocher à ce gamin, il emboîte studieusement les grosses briques, sans choix apparent de couleur, ni d'organisation architecturale préétablie. C'est un gros tas informe qu'il réalise peu à peu, sans dimension esthétique, ça tient du gros ballon déformé, de l'immeuble à 6 étages, du camion sans cabine. Il se penche une nouvelle fois au dessus de sa boîte, à la recherche d'une brique, en vain, elles sont toutes là assemblées devant lui.

Il se lève alors, précautionneux, trésor à bout de bras.

Déplie ses jambes. Il est à présent debout. Les adultes interrompent qui une lecture, qui le vague d'une conversation à mi-voix ; on

lève un instant les yeux, incrédule, le masque de l'expectative chez certains, de l'inquiétude pour d'autres. Un silence plus profond s'est creusé dans lequel on pourrait percevoir quelque chose du recueillement, comme pour une communion à la faveur d'une cérémonie obscure.

Le gros tas de légos est soudainement libéré par l'enfant, qui vocifère : « EXPLOSION ! »

La structure se fracasse sur un coin de table, les morceaux se répandent dans toutes les directions, ils volent, des éléments épars sont allés se fichier sous les chaises.

Victorieux et gracieux, le gamin écarte les bras.

L'assemblée en reste pétrifiée. La dame en gris qui me fait face a les yeux comme deux ronds de flan.

La mère du mioche qui en avait le souffle coupé, re-

prend sa respiration pour se lancer dans une tirade d'autant plus furibarde qu'elle se sent portée par les mines désapprobatrices de ses voisins. Avant qu'elle ne parte, je la coupe d'un geste emphatique :

« Laissez, Madame, laissez ; il fait fort bien. L'avenir est à l'explosion : l'explosion des valeurs. L'explosion du vieux monde défait, l'explosion des codes obsolètes - de l'ancien ordre fondé sur de fausses échelles pécuniaires et utilitaristes. J'en prends à témoin, ce petit livre de Bradbury, voyez... Qui est, comment dire, si neuf : de petits essais d'explosion du réel. Cette façon de vouer un culte à l'impossible, cette façon de dénicher des miracles inhérents à l'inexistence, voyez-vous, Madame, c'est tout cela qu'il nous faut, c'est toute l'explosion qu'il nous faudrait pour tourner la page vide d'un monde écorné. Contemplez : un livre de feuillets au grammage si léger, voyez-vous pour en réduire le coût commercial - et qui a l'inestimable avantage, quand on tourne les pages, de faire en sorte que, sans

s'en apercevoir, on en tourne 2 à la fois, ce qui fait qu'on est saisi de l'audace narrative de l'auteur. Mais c'est à partir de ces petites explosions-là, Madame, comme celle réalisée par votre enfant, qu'on va pouvoir recréer l'univers. Explosions les murs, explosions les frontières. Repoussons-les toujours plus loin. Regardez combien l'actuel et le factuel sont étriés, fades, lessivés, et combien nos modèles sont à bout de force... Il faut aller de l'avant, vers l'i-mondialité ! En avant vers l'imprévisibilité ! C'est cela auxquelles les nouvelles générations aspirent : un peu d'oxygène dans cet étouffoir qu'est devenu notre monde, c'est cela que nous attendons d'eux, et c'est cela ce qu'ils attendent de nous, n'est-ce pas ? »

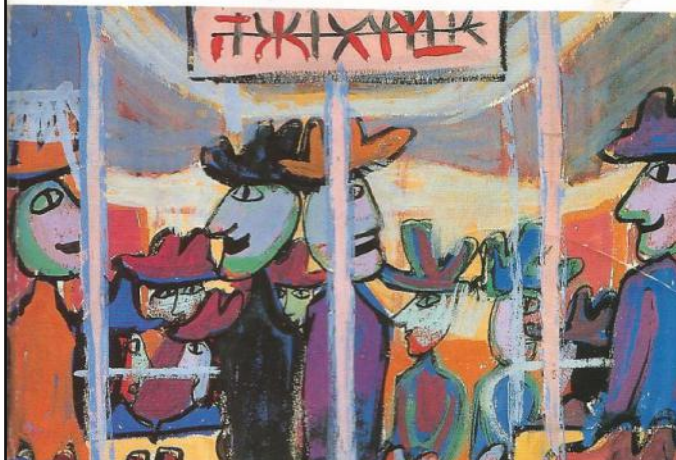
Un tantinet essoufflé par ma tirade, et remonté, je me rassois.

Au cours de la démonstration haletante, l'enfant était retourné à tire-d'aile

auprès de sa mère, et s'amusait à « bigoudis-bigoudas ». La secrétaire, sans doute alertée par le raffut, appela mon nom, je me levai, pris mon élan, livre à la main, et me retrouvait étalé de tout mon long. Je jetai un œil du côté de mes chaussures qui n'obéissaient plus. Je compris que le gamin avait eu l'idée d'attacher entre eux les lacets. Et le folio que je tenais m'avait devancé, en glissant jusqu'au bureau du médecin dont la porte était entrouverte. Mais, moi, affalé, je contemplai encore, extatique, mes pompes :

« On dirait, me dis-je, une paire de vieux fossoyeurs qui s'essaieraient à enterrer le Temps ».

Ray Bradbury Train de nuit pour Babylone



Train de nuit pour Babylone par Ray Bradbury, en Folio (tout particulièrement « Larcin majeur », « Un vieux chien couché dans la poussière », « Tonnerre du matin », « La plus haute branche de l'arbre », « Vite fait mâle fait »).

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Mésyé lo dépité, madam la minis

Mi sort ékout in pé dsi l'internet lo bann késtyon-répons la shanm bann dépité... An parmi lo bann késtyon l'avé sète i port dsi Mayotte é apré lo bann késtyon-répons, mi di épi mi ardi, mi oi pa koman i pé règ vréman bann problèm-la dann sak mi apèl - pars mi oi pa d'ot nom pou donn ali-in réjime néo-kolonyalis.

Solon moin, si in tik-tak konmsa i marsh san pour san dann Mayotte, noré marsh galman san pour san isi La Rényon pars lo réjim néo-kolonyalis sé sète Mayotte zordi é sé sète La Rényon galman. Pou La Rényon ni koné lo rézilta d'in politik améné dopi plis soisant dis z'ané : désèrtin séktèr dann progrès é désèrtin séktèr dann in kriz i an fini pa. Moin lé sir si dann kék dizène z'ané i fé lo bilan sak la éspas dan Mayotte sar parèy é nora dé séktèr va réisi, é d'ot va foiré.

Arzout avèk sa-éskiz amoin si zot i trouv mi rabash in pé !- Mayotte sar fine gingu sink san karant mil zabitan é dann in tériroir gran konm dé komine La Rényon. Mi koné pa si zot i pé majine in réalité konmsa, mé ni pé sèryèzman domann anou ousa tousa d'moun v'alé, kosa tousa d'moun va fé, koman zot va viv shé zot sansa déor. Mi domann amoin si nora la plas pou tousa d'moun-la dann l'asansèr sosyal mé moin lé sir kénonsi lé shoz i kontinyé konmsa.

Mésyé lo dépité, madam la minis zot i pouré dir amoin par avans konbienn milyé dmoun Mayotte sar blizé kite z'ot péi d'nésans pou alé dann sak in pé i apèl métropol, sansa isi la Rényon, sansa dann d'ot landroi ankòr. Mi pans zot la poin lo moiyin pou dir amoin sa, mèm si zot l'avé la volonté.

Noré dé shoz a dir dsi Mayotte, dsi bannzil la Républik komor, dsi la fason la sépar l'il bann siltan batayèr par rapòrt lé zot. Noré dé shoz pou dir dsi lo réspé plito lo mank réspé bann règloman internasyonal. Noré galman dé shoz pou dir dsi lo dékré Messmer épi in ta d'shoz san ké ni tête la fé dann kanal Mozambik.

Justin